



Notice d'utilisation Adoucisseur d'eau sans sel

ODOUCE

L'équipement est destiné au traitement de l'eau chaude utilitaire et à la protection des chaudières, chauffe-eaux et chauffe-eaux à chauffage instantané.

Odouce est un produit écologique. Il travaille de manière efficace et fiable en moyenne 10 ans sans:

- source extérieure d'énergie
- service
- frais d'exploitation
- chimie
- aimants

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'équipement est destiné au traitement physique et galvanique de l'eau pour les foyers, bâtiments publics et exploitations industriels. Nous comprenons sous terme de dureté de l'eau la quantité de calcium et de magnésium présents dans l'eau.

Ce n'est pas un déminéralisateur – il ne retire rien de l'eau. Il conserve toutes les substances bénéfiques à la santé et il améliore les qualités de l'eau. Il empêche efficacement la création des sédiments solides de tartre et de corrosion dans la tuyauterie de l'eau chaude et froide, sur les corps de chauffage des chauffe-eaux, des robinets d'eau, appareils etc.

Odouce convient aux nouvelles conduites d'eau comme une prévention, mais aussi bien aux conduites d'eau existantes car il enlève progressivement le calcaire existant.

Odouce est composé d'un corps d'écoulement avec un trou d'entrée et de sortie. Des électrodes sous forme de turbine sont situées dans ce corps. Le design spécifique breveté des électrodes crée une polarisation galvanique turbulente, ce qui force la circulation tourbillonnante de l'eau et entraîne ainsi le changement de la structure des minéraux.

L'eau qui passe par le corps crée avec les électrodes une pile galvanique liquide avec une tension de 4,2 à 6V. Cette action a pour conséquence que les minéraux et sels dans l'eau traitée perdent la capacité de créer des sédiments cristallitiques solides et collants (calcite). A la place, ils deviennent des particules poudreuses, molles et non collantes (aragonite) et sont emportés par l'eau. Ils maintiennent cette structure pour 72 heures environ.

ATTENTION

La présence d'une poudre molle au fond de bouilloire ne signifie pas qu'Odouce ne fonctionne pas. Il s'agit d'une aragonite transformée qui peut être enlevée tout simplement manuellement ou avec un torchon.

L'équipement est efficace pour l'eau avec la conductibilité 50 - 2000 $\mu\text{S}/\text{cm}^2$. Il s'agit de l'eau courante avec la durabilité 14 – 53 °FH (degrés français). Odouce remplit tous les critères de sécurité pour le contact avec l'eau potable et possède d'un certificat international IAPMO confirmant l'efficacité 76% de réduction de sédimentation de tartre.

GARANTIES

INSTRUCTION D'INSTALLATION

Odouce peut être installé horizontalement ou verticalement sur une tuyauterie de l'eau avec la température 0 – 99 °C.

ATTENTION

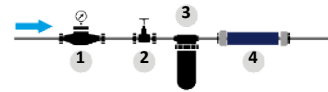
A l'installation de ODOUCE il est nécessaire de respecter le sens de circulation de l'eau qui est repéré par la flèche sur le corps de l'équipement. Le respect de cette condition a un impact sur le bon fonctionnement et l'efficacité de l'installation.

Odouce n'est pas compatible avec un changeur ionique, un système électromagnétique ou une installation utilisant une tension extérieure. La vitesse maximale de circulation de l'eau dans l'installation est de 4 m/s. Odouce est dimensionné pour une pression jusqu'à 10 bars. Les pertes de pressions sont négligeables.

RECOMMANDATION

Nous recommandons de placer avant l'équipement un filtre à sédiments d'une finesse de 50 microns. Si les électrodes sont recouvertes de sable/terre ou autres impuretés, cela peut donner lieu à un refus de prise en garantie, il est important qu'elles restent propres pour l'efficacité du traitement.

SCHÉMA D'INSTALLATION d'Odouce



INSTALLATION STANDARD AU CONDUIT D'EAU

Légende

- 1 Compteur de consommation
- 2 Soupape d'arrêt
- 3 Filtre des impuretés
- 4 Odouce

Odouce est couvert par une garantie de 5 ans sous condition d'une bonne installation professionnelle et du respect des conditions mentionnées dans le présent document. La garantie ne peut pas être appliquée en cas d'endommagement mécanique de l'installation, ou de présence de sédiments qui recouvriraient les électrodes.